



Marseille, le 02 février 2009

CLUB ACT. SUBAQUATIQUES DE
L'AEROSPATIALE
RONDET FRANCOIS
316 RTE DE BAYONNE
BP 2
31931 TOULOUSE CEDEX 9

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Dirigeants et licenciés de la FFESSM

Depuis plus de deux ans notre fédération vit en interne une situation de crise alimentée par des querelles stériles qui font que les orientations et propositions que je souhaitais voir aboutir avant la fin de mon mandat ont été pour la plupart, annulées ou remises en cause sous divers prétextes.

Plus récemment, suite à la parution dans mon éditorial de la revue Subaqua de janvier 2009 où j'évoquais la possibilité de constituer une liste en vue des prochaines élections de mars 2009, les attaques personnelles se sont amplifiées (à la limite du diffamatoire), y compris lors du dernier Salon de la plongée.

Je constate que ceux qui ont espéré ma démission à l'issue de l'Assemblée générale de Toulouse continuent à utiliser ou à faire utiliser pour atteindre leur objectif personnel, des méthodes qui sont bien loin du combat politique régulier et de l'éthique sportive.

Ces attaques perturbent et affectent désormais mes proches. Or mon investissement associatif ne peut justifier de telles conséquences et je ne veux pas voir mon entourage souffrir davantage.

J'ai donc pris la décision de renoncer à mes fonctions fédérales à compter de ce jour.

L'intérim sera assuré jusqu'à l'assemblée générale du 21 mars 2009 par le président adjoint, conformément à nos dispositions statutaires.

Pendant 8 ans j'ai essayé de transformer notre fédération pour qu'elle soit en phase avec les nécessités du moment et les exigences du futur.

Le chantier était important et il en valait la peine.

Pour mémoire :

Modernisation de la FFESSM

- Informatisation de la saisie des licences en ligne et édition des cartes plastique (2003/2004) ;
- Enregistrement des brevets techniques en ligne (2008) suivis de ceux des commissions ;
- Boutique fédérale en ligne avec achats et paiement sécurisé ;
- Réorganisation administrative du siège fédéral.

Fonctionnement fédéral

- Nouveaux statuts pour la FFESSM et ses organes déconcentrés ;
- Création du « Conseil des Régions » ;
- Limitation à deux, le nombre de mandats pour les Présidents de la Fédération et de ses OD, et aucun autre mandat pour le Président en place ;
- Plafonnement du nombre de pouvoirs (10) par personne pour le vote en A.G ;
- Vote par internet pour l'élection nationale ;
- Campus des Présidents pour donner la parole aux présidents des O.D. de la FFESSM.

Environnement et protection de la nature

- Signature de la charte internationale du plongeur responsable (juillet 2002) ;
- Refonte de l'intitulé de la commission « biologie », devenue « Environnement et biologie subaquatiques » avec des attributions étendues ;
- Arrêt des compétitions de pêche sous-marine.

Le Président

Ouverture

- Mise en place des passerelles pour les MF1 permettant l'accès aux Brevets d'Etat ;
- Ouverture de négociations avec les organismes étrangers pour la reconnaissance du niveau des plongeurs ;
- Création des « moniteurs associés » pour ceux provenant de la CMAS ou la FSGT ;
- Création de la « randonnée subaquatique » ;
- Développement de l'apnée et de la « plongée libre » ;
- Création des Pack découverte et Pass rando ;
- Création de trois centres fédéraux : La Graule, Trébeurden, Hurghada.

Communication

- Refonte du site Internet fédéral ;
- Intégration des commissions au site fédéral national ;
- Refonte de la charte graphique fédérale avec intégration des commissions et comités sous une même charte ;
- Création de plaquettes en quadrichromie présentant l'ensemble des activités de la FFESSM (de tels supports n'existaient pas au sein de la FFESSM) ;
- Refonte des stands sur le Salon de la plongée et présence accrue de la FFESSM ;
- Politique d'édition de « hors série Subaqua » et d'ouvrages attractifs ;
- Politique de partenariats ;
- Les 50 ans du nom de la FFESSM (en 2005) en présence de tous les acteurs mondiaux de la plongée ;
- La Calypso, navire mythique : Un dossier très sensible géré en partenariat avec notre assureur Jean Lafont, tendant à la réhabilitation et remise en navigation du navire (promise pour juin 2009), sans incidence financière pour la FFESSM.

Politique sportive

- Championnats de France regroupés ;
- Depuis le 15 décembre 2008, 9 délégations, (dont 8 sportives) accordées à la FFESSM par le Secrétariat d'Etat aux sports ... ce qui ne s'était jamais vu dans l'histoire de notre fédération ;
- La Nage en eau vive revient officiellement à la FFESSM. Merci à MM Xavier Sendra, Pierre Dunac, Alain Foret pour la présentation du dossier au ministère. La délégation était attendue depuis près de 20 ans !

Dans moins de deux mois vous élirez un nouveau comité directeur national qui aura entre ses mains les destinées de notre Fédération.

Soyez attentifs aux programmes qui vous sont proposés, et impliquez-vous dans l'avenir de la Fédération en votant pour l'équipe de votre choix.

A ceux qui ne pourraient se rendre à l'assemblée générale et qui avaient l'habitude de m'adresser leur procuration en toute confiance, je demande de ne pas expédier de pouvoir au siège national, et vous conseille fortement le vote par internet qui reste le seul moyen de garantir le respect de votre choix.

Je conserverai de ces années passées à la tête de la FFESSM l'amitié de ceux qui l'ont servie, le souvenir des actions abouties et le plaisir de vous avoir connus.

Quant aux faux amis qui se nourrissent de compromissions et trahisons en tous genres, ils font déjà partie du passé.

Bien cordialement,

Roland BLANC

